

# Démographie d'entreprises

## Année record pour les créations d'entreprises

En 2019 dans le Grand Est, les créations d'entreprises atteignent un niveau très élevé avec 44 080 immatriculations, en hausse de 18 % par rapport à 2018. Tous les secteurs d'activité et tous les départements de la région sont en augmentation. La hausse est surtout portée par les entreprises individuelles, à la fois sous forme de micro-entreprises ou d'entreprises individuelles classiques. Deux nouvelles entreprises sur cinq sont des micro-entreprises.

3 930 défaillances sont prononcées en 2019, en recul de 4 %. Les dépôts de bilan diminuent fortement dans l'industrie, les services aux particuliers et la construction.

Loïc Rousseau, Insee

En 2019 dans le Grand Est, 44 080 entreprises sont créées dans les secteurs marchands non agricoles, soit 18 % de plus qu'en 2018. Avec 6 770 créations supplémentaires par rapport à 2018, il s'agit de la plus forte augmentation depuis 2009, année d'instauration du régime d'auto-entrepreneur. Le nombre de nouvelles entreprises atteint son plus haut niveau depuis que le système d'observation existe, dépassant le précédent record de 2010 et ses 40 630 créations. Au niveau national, le nombre de créations d'entreprises progresse au même rythme (+ 18 %) et 2019 est également une année record avec 815 300 nouvelles entreprises. Toutes les régions contribuent à cette croissance. Les Pays de la Loire, les Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes sont celles où la hausse est la plus forte (respectivement + 24 %, + 23 % et + 23 %).

Depuis 2010 dans le Grand Est, les créations se répartissent de façon assez homogène sur les 12 mois de l'année. Elles sont cependant légèrement plus nombreuses en début d'année, notamment en janvier et en mars, ainsi qu'en octobre (un peu plus de 9 % des créations annuelles par mois). C'est en décembre et en août que le nombre de créations est le plus faible (à peine plus de 7 % des créations annuelles pour chacun de ces 2 mois). Un peu plus d'un quart des entreprises sont créées entre mars et mai.

### Une croissance des créations portée par les micro-entreprises et les entreprises individuelles classiques

La forte progression des créations d'entreprises est principalement due aux

immatriculations d'entreprises individuelles, que ce soit sous le régime de micro-entrepreneur ou sous les formes classiques. Les créations de micro-entreprises augmentent de 23 % dans la région, un rythme similaire à la tendance nationale (+ 25 %). Avec 3 270 immatriculations supplémentaires, les micro-entreprises expliquent la moitié de la hausse de l'ensemble des créations d'entreprises de la région. Le statut de micro-entrepreneur reste très prisé, avec deux entreprises sur cinq créées sous ce régime en 2019.

Le nombre de créations d'entreprises sous des formes classiques augmente de 15 %, porté par la progression des immatriculations d'entreprises individuelles. Les créations d'entreprises individuelles classiques sont ainsi en hausse de 22 %, une augmentation plus importante qu'au niveau national (+ 16 %). Les créations de sociétés progressent également, mais à un rythme moindre (+ 7 %).

### Forte augmentation dans tous les secteurs d'activités

Le nombre de créations d'entreprises est en hausse dans tous les secteurs d'activité. L'industrie est celui où elles augmentent proportionnellement le plus (+ 25 %). L'augmentation est toutefois moindre qu'au niveau national (+ 34 %). Tous les départements du Grand Est enregistrent une hausse des immatriculations de nouvelles entreprises industrielles, à l'exception de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle. L'augmentation est particulièrement marquée dans les Ardennes et le Haut-Rhin (respectivement + 53 % et + 45 %).

Avec 2 220 créations supplémentaires, le secteur des services aux entreprises est le plus gros contributeur à l'augmentation des immatriculations de nouvelles entreprises. 13 140 entreprises sont créées dans ce secteur d'activité, ce qui constitue le plus haut niveau jamais atteint depuis que le système d'observation existe. Dans la construction, les créations progressent de 20 %. La hausse concerne l'ensemble des départements, avec une augmentation particulièrement forte dans les Ardennes, le Bas-Rhin et les Vosges (respectivement + 38 %, + 29 % et + 28 %). Le nombre de créations d'entreprises de services aux particuliers s'accroît de 18 % pour atteindre 10 230 créations, un niveau record pour ce secteur.

Dans le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration, le nombre de créations progresse moins fortement (+ 14 %). Ce secteur reste toutefois le premier secteur d'activité pour les créations d'entreprises dans la région avec 13 420 nouvelles immatriculations. Il est porté en grande partie par les créations d'entreprises de transport, en hausse de 28 %. Les immatriculations d'entreprises classiques de ce secteur sont en hausse de 60 % alors que celles des micro-entreprises baissent légèrement (- 3 %).

### Progression dans tous les départements

Les immatriculations s'accroissent dans tous les départements de la région. Les Ardennes enregistrent la plus forte hausse (+ 28 %), portée par la forte croissance des créations de micro-entreprises (1 690 entreprises, soit + 60 %). Dans ce département

les immatriculations de micro-entreprises progressent fortement dans tous les secteurs d'activité, de + 42 % dans les services aux particuliers à + 91 % dans l'industrie.

Les plus faibles augmentations se situent dans la Meuse et dans l'Aube (respectivement + 8 % et + 13 %). Dans la Meuse, le nombre de créations d'entreprises industrielles diminue même fortement (- 24 %), cette baisse étant plus que compensée par la hausse des immatriculations dans les services aux particuliers, les services aux entreprises et la construction. La Meuse enregistre 980 nouvelles entreprises sur l'année, l'Aube 2 350.

Dans les sept autres départements, les créations s'accroissent de 16 % à 23 %. Les départements alsaciens regroupent 40 % des créations d'entreprises de la région. Ils sont les seuls départements dans lesquels les immatriculations d'entreprises classiques progressent plus rapidement que les créations de micro-entreprises. 11 050 entreprises sont créées dans le Bas-Rhin et 6 180 dans le Haut-Rhin, des niveaux jamais atteints auparavant.

7 510 nouvelles entreprises sont immatriculées en Moselle, un niveau record pour ce département. La hausse de 18 % du nombre de nouvelles entreprises est surtout portée par les créations de micro-entreprises, en

progression de 29 %. Dans les Vosges, les créations atteignent également leur plus haut niveau avec 2 640 nouvelles entreprises. Les immatriculations de micro-entreprises y progressent deux fois plus vite que l'ensemble des créations d'entreprises tous statuts juridiques confondus.

La Marne et la Haute-Marne suivent la tendance régionale, 4 940 et 910 entreprises y sont créées, soit respectivement 750 et 150 créations de plus qu'en 2018. Dans la Marne, deux tiers de cette hausse provient de la progression des immatriculations de micro-entreprises, dans la Haute-Marne 60 %.

En Meurthe-et-Moselle les immatriculations d'entreprises classiques et de micro-entreprises augmentent à un rythme proche (18 % et 20 % pour 5 830 entreprises). Le nombre de créations dans le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration progresse de 25 % soit 11 points de plus que dans l'ensemble de la région. À l'inverse, le nombre d'immatriculations d'entreprises industrielles stagne, alors qu'il augmente de 25 % dans le Grand Est.

### Baisse des défaillances d'entreprises pour la cinquième année consécutive

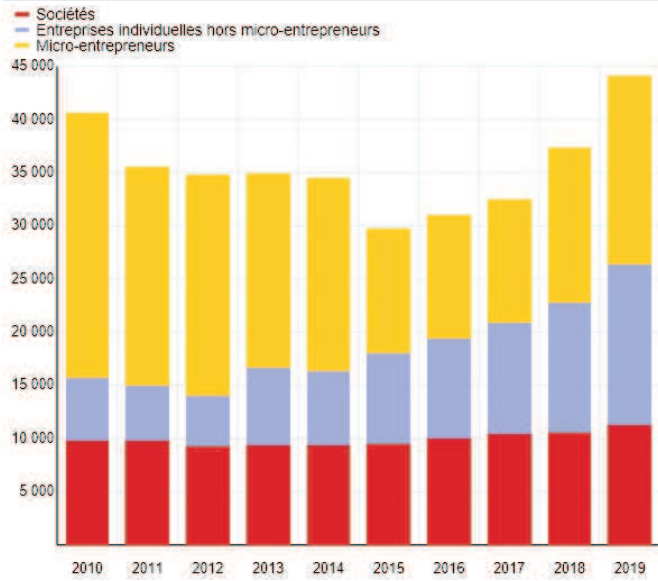
En 2019, le Grand Est enregistre 3 930 défaillances d'entreprises, soit une diminution de

4 % par rapport à 2018. La baisse est particulièrement marquée dans l'Aube, les Ardennes et le Bas-Rhin (respectivement - 31 %, - 14 % et - 13 %). Dans les Vosges, la Marne, la Haute-Marne et la Meuse, le nombre de défaillances d'entreprises diminue également, mais moins fortement (de - 2 % à - 8 %). En revanche, dans le Haut-Rhin, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, les dépôts de bilan augmentent de 5 % à 10 %.

L'industrie est le secteur d'activité dans lequel les défaillances d'entreprises reculent le plus (- 14 %). Le nombre de dépôts de bilan diminue également nettement dans les services aux particuliers et la construction (- 9,0 % dans chacun des deux secteurs). La baisse est moins importante dans les services aux entreprises (- 2 %). À l'inverse, le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration enregistre une légère hausse (+ 1 %). Avec 1 690 défaillances en 2019, il est le premier secteur d'activité de la région pour les dépôts de bilan.

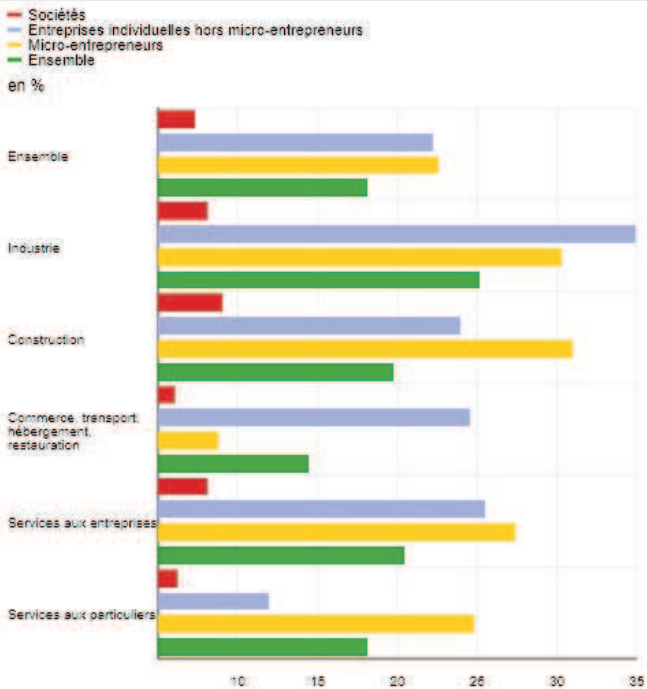
Au niveau national, les défaillances d'entreprises diminuent à un rythme proche du niveau régional (- 5 % contre - 4 %). Le nombre de dépôts de bilan recule dans tous les secteurs d'activité. Cette baisse va de 1 % dans l'agriculture à 12 % dans l'industrie. ■

### 1 Créations d'entreprises dans la région Grand Est



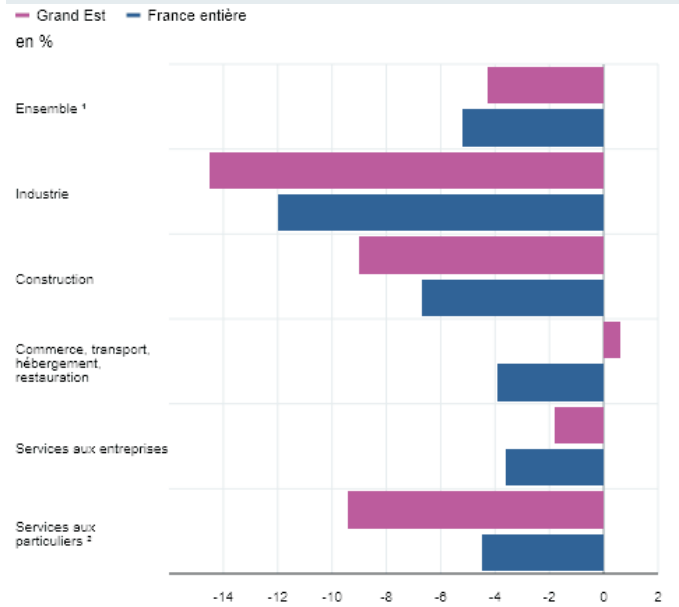
Note : nombre de créations brutes.  
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

### 2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2018 et 2019 dans la région Grand Est



Note : données brutes.  
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

### 3 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2018 et 2019 dans la région Grand Est



<sup>1</sup> : y compris agriculture.  
<sup>2</sup> : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.  
 Note : données brutes, en date de jugement.  
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20 mars 2020).